

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 16
Votants : 22

L'an deux mil dix-neuf, le 4 février, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis NOUHAUD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 janvier 2019

PRESENTS : Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte, Mme DEBAYLE Michèle, M. DOUDARD Christian, M. EJNER Pascal, Mme GOUILLLOU Agnès, M. JANICOT Philippe, Mme MAURIN Marie-Hélène, M. MERILLOU Stéphane, M. NOUHAUD Jean-Louis, Mme PELMOINE Agnès, M. SAUVAGNAC Bernard, Mme SAZERAT Sandrine, M. SCHOENDORFF Frédéric, M. ZBORALA Bernard.

Affiché le : 06/02/2019

ABSENTS : M. AUROY Olivier (Pouvoir à JANICOT Philippe), Mme DUGUET Nicole (Pouvoir à DEBAYLE Michèle), Mme LALEU Marie-Laure (Pouvoir à EJNER Pascal), Mme PERRIER Sylvie (Pouvoir à CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte), M. VIANELLO Pascal (Pouvoir à SAUVAGNAC Bernard), M. VINCENT François (Pouvoir à MERILLOU Stéphane).

Secrétaire de séance : M. SAUVAGNAC Bernard

5. ADMISSION EN NON-VALEUR DE TITRES NON RECOUVRES

Monsieur Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est saisi par Madame la Trésorière de Pierre-Bufferière d'une liste d'admission en non-valeur pour un montant de 804.53€. En effet, malgré toutes les poursuites engagées et les recherches effectuées par les services de la Trésorerie, les sommes n'ont pu être recouvrées.

Toutefois, après recherche, il existe encore quelques solutions pour certaines dettes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **l'admission en non-valeur de titres non recouverts d'un montant de 804.53 € suivant la liste jointe à la présente délibération**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à émettre un mandat d'un total de 804.53 € imputé à l'article 654 « Pertes sur créances irrécouvrables »**
- **de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.**

| | | | |
|----------------|----------------|-----------------|---------------------|
| VOTE 22 | POUR 22 | CONTRE 0 | ABSTENTION 0 |
|----------------|----------------|-----------------|---------------------|

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures

Le Maire

Jean-Louis NOUHAUD

